

4

Commission de services régionaux Sud-Est

RÉUNION ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL

Le 24 juin 2014 – 18 h 30

Hôtel de ville de Moncton

Salle du conseil

655, rue Main, Moncton

Membres du conseil présents :

Maire Jacques LeBlanc	Ville de Shediac, vice-président
Maire Terry Keating	Village de Salisbury, président
Maire Yvon Lapierre	Ville de Dieppe
Maire George LeBlanc	Ville de Moncton
Deputy Mayor Shawn Crossman	Ville de Moncton
Mairesse Ann Seamans	Ville de Riverview
Mairesse Kirstin Shortt	Village d'Alma
Maire Robert Berry	Ville de Sackville
Mairesse Maryse LeBlanc	Communauté rurale Beaubassin-est
Maire Jerome Bear	Village de Dorchester
Maire Patrick Armstrong	Village de Hillsborough
Maire Jerry Gogan	Village de Petitcodiac
Mairesse Judy Scott	Village de Port Elgin
Maire C. Dale Elliott	Village de Riverside-Albert
Mairesse Debbie Dodier	Village de Cap-Pelé
Président Ronald Boudreau	Représentant de DSL
Président C.F. (Chuck) Steeves	Représentant de DSL
Président Patrick Fusk	Représentant de DSL
Président Gerry Chapman	Représentant de DSL

Membres du conseil absents :

Maire Donald LeBlanc	Village de Memramcook
----------------------	-----------------------

Membres du personnel présents :

Gérard Belliveau	Directeur général
Sébastien Doiron	Directeur de l'urbanisme
Andrew Worth	Directeur des déchets solides

Autres membres présents :

Paul Ouellette	Service de Codiac de la GRC
Aldéa Landry	Consultante
Jean-Guy Vienneau	Consultant
Micha Fardy	Groupe d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick
Aaron Shantz	Groupe d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick

Le président Jacques Leblanc ouvre la réunion vers 18 h 33.

Le président LeBlanc adresse ses meilleurs vœux aux citoyens et citoyennes québécois pour une merveilleuse journée de la Saint-Jean-Baptiste.

1. PRÉSENCES

2. DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊT

Aucune

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Au nom de la Commission, le président LeBlanc transmet ses condoléances aux familles et aux membres de la collectivité touchés par la récente tragédie. Le maire de Moncton, George LeBlanc, exprime également ses condoléances. On observe un moment de silence à la mémoire des trois membres de la GRC décédés, les gendarmes Fabrice Georges Gevandan, David Ross et Douglas James Larche.

PROPOSÉ PAR : Debbie Dodier, mairesse de Cap-Pelé
APPUYÉ PAR : Maryse LeBlanc, mairesse de la Communauté rurale Beaubassin-est

que l'ordre du jour de la réunion de ce soir soit ADOPTÉ tel quel.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION ORDINAIRE ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUES LE 27 MAI 2014.

PROPOSÉ PAR : Yvon LaPierre, maire de Dieppe
SECONDED BY: Ann Seamans, mairesse de Riverview

que le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 27 mai 2014 soit ADOPTÉE tel quel.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROPOSÉ PAR : Ronald Boudreau, président et représentant de DSL
APPUYÉ PAR : Patrick Fusk, président et représentant de DSL

que le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2014 soit ADOPTÉ tel quel.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PRÉSENTATION PUBLIQUE

Micha Fardy et Aaron Shantz, membres du Groupe d'action sur la sécurité alimentaire Westmorland-Albert donne une présentation à propos de la collaboration en tant que méthode visant à augmenter la sécurité alimentaire dans nos régions.

Ils indiquent que pendant les années 1970, les citoyens du Nouveau-Brunswick dépensaient 75 % de leur dollar afin d'acheter des produits cultivés localement par rapport à l'année 2012, où ils dépensaient 95 % de leur dollar afin d'importer les aliments qu'ils consommaient. Ils soulèvent des problèmes comme la terre végétale non protégée, les lois et les règlements qui ne reflètent pas la réalité actuelle des produits locaux, le manque d'enregistrement des titres fonciers, etc.

La présentation donne lieu à une invitation lancée à la Commission de services régionaux Sud-Est : on lui demande d'établir un partenariat avec le groupe d'action sur la sécurité alimentaire Westmorland-Albert afin d'explorer l'application de toutes leurs ressources et leurs connaissances collectives pour bâtir un système alimentaire plus solide.

Le président, M. LeBlanc, remercie Micha Fardy pour la présentation et souligne l'importance de ce projet et de l'établissement d'une relation plus solide avec nos partenaires.

Le directeur général, Gérard Belliveau, demande une motion afin de permettre à l'administration de collaborer avec le groupe d'action sur la sécurité alimentaire Westmorland-Albert, puis de présenter des rapports d'initiative au conseil.

PROPOSÉ PAR : Yvon LaPierre, maire de Dieppe
APPUYÉ PAR : Debbie Dodier, mairesse de Cap-Pelé

que le personnel de la Commission consulte le Groupe d'action sur la sécurité alimentaire Westmorland-Albert afin de déterminer l'aide que nous pouvons apporter à ce projet.

La mairesse Debbie Dodier demande si ce partenariat implique la Commission sur le plan financier, et s'il sera seulement concentré dans la région de Moncton. M. Belliveau explique que, conformément au mandat de la Commission, qui est de créer un plan régional, la création d'une politique visant à améliorer la sécurité alimentaire pourrait constituer une option et certaines dépenses pourraient être éventuellement requises, avec l'approbation du conseil.

La mairesse Maryse LeBlanc demande si le groupe travaille actuellement avec le groupe local du marché fermier. Mme Fardy confirme le partenariat du groupe avec La Récolte Chez-Nous.

Le président, Patrick Fusk, demande quelle est la raison principale pour laquelle le dollar qu'on dépense sur nos achats alimentaires a augmenté. Mme Fardy mentionne que plusieurs facteurs expliquent cette augmentation, notamment la disponibilité des produits tout au long de l'année, la variété de magasins et des produits qu'ils vendent.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nota : Le président LeBlanc mentionne que la présentation du Plan stratégique aura lieu avant la levée de la séance.

6. RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SERVICES COMMUNS

- (a) Service de Codiac de la GRC
- (b) District du Sud-Est de la GRC

Le gendarme Paul Ouellet du Service de Codiac de la GRC présente les trois grandes priorités pour la prochaine année :

- 1) Établir une meilleure communication avec les partenaires;
- 2) Continuer à réduire le taux de criminalité;
- 3) Réglementation stratégique de la circulation. On veut obtenir une meilleure visibilité des collectivités (voitures banalisées, meilleur déploiement des ressources, etc.)

Le gendarme Paul Ouellet exprime sa gratitude pour le soutien reçu de la collectivité à la suite de la tragédie que nous vivons tous.

Le président LeBlanc autorise Paul Ouellet à quitter la réunion.

7. RAPPORTS DES COMITÉS

- (a) Comité des finances
 - (i) États financiers de la CSRSE – Avril 2014
 - On présente les états pour le mois de mai.
 - (ii) État financiers de la CSRSE – Mai 2014

M. Gérard Belliveau fait le point sur les états financiers, qui présentent un surplus de 70 000\$. Vu que certaines saisons s'avèrent plus mouvementées que d'autres, plus de dépenses sont nécessaires, surtout pendant les mois d'été du point de vue des déchets solides.

Le président, Ronald Boudreau, pose une question à propos du fait que les dépenses liées aux frais bancaires sont beaucoup plus élevées que ce qui était prévu dans le budget. M. Belliveau posera la question à Nicole Rioux et fera part de sa réponse aux membres à une date ultérieure.

(b) SE Recycle

M. Andrew Worth mentionne que les activités se déroulent bien et que le projet de contrôle des odeurs est en cours et qu'il a des résultats positifs en ce qui a trait à l'odeur émanant du site. M. Worth prévoit que le budget des déchets solides sera égal aux prévisions à la fin de l'exercice financier.

(i) Rapport – Déchets de construction et de démolition – Analyse de la situation d'élimination

M. Belliveau présente un memorandum expliquant les problèmes liés à un site qui a eu une incidence considérable sur les revenus. On propose quatre options pour l'élimination de ce site.

- 1) Laisser le service se poursuivre en privé;
- 2) Fermer le site et envoyer le matériel à un coût plus élevé; cette option soulève des préoccupations concernant le déversement illégal;
- 3) Communication avec le ministère de l'Environnement; fermer le site ou demander de recueillir les produits de lixiviation afin de protéger le sol et le réseau d'eau;
- 4) À l'heure actuelle, il coûte 25 \$ par tonne métrique, mais on peut proposer au personnel de négocier le taux à un minimum de 5 \$ par tonne métrique.

Le président Ronald Boudreau demande quels sont les taux moyens de l'autre site. M. Worth lui apprend qu'ils sont de 15 à 20 \$ par tonne. M. Worth mentionne qu'il préfère l'option 4.

Le maire Jerry Gogan demande si le déversement de bardeaux bitumés est légiféré en Nouvelle-Écosse. M. Worth répond qu'il s'agit d'une entreprise privée.

Le président Jacques LeBlanc recommande d'envoyer une lettre de la Commission au ministre de l'Environnement à propos de cette situation, et on devrait s'attendre à recevoir une réponse. Le président C.F. (Chuck) Steeves pense qu'il faudrait prendre une résolution afin d'envoyer un signal important en faveur de ce sujet.

La mairesse de la Communauté rurale Beaubassin-est, Maryse LeBlanc, souhaite obtenir des précisions sur ce sujet en ce qui a trait au coût du matériel de déversement. M. Belliveau précise qu'à l'heure actuelle, une école provinciale déverse son matériel dans un site privé. Ces sites privés sont un atout pour les contrats de déversement, car ils leur appartiennent.

PROPOSÉ PAR : C.F. Chuck Steeves, président
APPUYÉ PAR : Yvon LaPierre, maire de Dieppe

qu'on envoie une lettre au ministre de l'Environnement et au gouvernement local, avec une copie conforme au premier ministre ainsi qu'à tous les membres du conseil, indiquant tous les sites de construction et de démolition de la province doivent respecter la série de normes provinciales liées à l'environnement, qu'ils soient des exploitants publics ou privés; A) des lois environnementales doivent être mises en œuvre immédiatement dans toute leur rigueur et B) établir une date de législation la plus proche possible qui comprend une protection environnementale totale en ce qui a trait au site de construction et de démolition et que les normes de site canadiennes doivent être appliquées au sein de la Commission des services régionaux Sud-Est.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Planification locale

M. Gérard Belliveau annonce qu'il y a certains départs et certains employés en congé de maladie. Les postes seront affichés sous peu et il aimerait obtenir la permission d'approcher certaines personnes, car il s'agit de postes spécialisés.

Le président, M. LeBlanc, mentionne qu'il serait dans l'intérêt de la Commission de mettre l'accent sur l'éducation et la formation de nos membres du CRP afin d'avoir des représentants qui comprennent la responsabilité qu'ils assument lorsqu'ils font partie du comité. M. Belliveau prévoit qu'une séance d'apprentissage aura lieu à l'automne.

d) Candidatures à différents comités

COMITÉS DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR : Terry Keating, maire de Salisbury
APPUYÉ PAR : Jerome Bear, maire de Dorchester

que le Comité des finances et des budgets soit composé des cinq membres suivants :
Patrick Fusk, président et représentant de DSL
George LeBlanc, maire de Moncton
Ronald Boudreau, président et représentant de DSL
C.F. (Chuck) Steeves, président et représentant de DSL
Jerry Gogan, maire de Petitcodiac

Ann Seamans, maire de Riverview, siègera au comité si le maire de Moncton, George LeBlanc, décide de ne pas y participer.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROPOSÉ PAR : Terry Keating, maire de Salisbury
APPUYÉ PAR : Jerome Bear, maire de Dorchester

que le Comité de vérification soit composé des cinq membres suivants :
Debbie Dodier, mairesse de Cap-Pelé
Maryse LeBlanc, mairesse de la CRBe
Judy Scott, mairesse de Port Elgin
Yvon LaPierre, maire de Dieppe
Gerry Chapman, président et représentant de DSL

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROPOSÉ PAR : Ronald Boudreau, président et représentant de DSL
APPUYÉ PAR : C.F. (Chuck) Steeves, président et représentant de DSL

que le Comité de planification soit composé des cinq membres suivants :
Donald LeBlanc, maire de Memramcook
Ronald Boudreau, président et représentant de DSL
Patrick Armstrong, maire de Hillsborough
Kirstin Shortt, mairesse d'Alma
Robert Berry, maire de Sackville

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉS CONSULTATIFS

PROPOSÉ PAR : Debbie Dodier, mairesse de Cap-Pelé
APPUYÉ PAR : Ann Seamans, mairesse de Riverview

que les deux membres suivants se joignent à Margot Bélanger, Service des travaux publics de Shediac, à Pierre Landry, président de Encorp Atlantic Inc. et à un représentant du Service des travaux publics de la Ville de Moncton pour siéger au sein du Comité des déchets solides :
Patrick Armstrong, maire de Hillsborough
Jerry Gogan, maire de Petitcodiac

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROPOSÉ PAR : Patrick Fusk, président et représentant de DSL
APPUYÉ PAR : Ronald Boudreau, président et représentant de DSL

que le Comité de sécurité publique soit composé des cinq membres suivants :
Patrick Fusk, président et représentant de DSL
Donald LeBlanc, maire de Memramcook
Ronald Boudreau, président et représentant de DSL
Jerome Bear, maire de Dorchester
Robert Berry, maire de Sackville

*Dan Pollock, maire adjoint de Petitcodiac
Debbie Dodier, mairesse de Cap-Pelé*

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉ LÉGISLATIF

M. Gérard Belliveau explique que tous les membres du CRP ont un mandat de quatre ans, mais qu'à la première nomination certains d'entre eux ont seulement été nommés pour une période de deux ans afin de permettre une rotation. Le président, C.F. (Chuck) Steeves, pense que les rapports d'examen du rendement devraient être soumis au comité avant la nomination des membres. Le maire de Dieppe, Yvon LaPierre, indique que les compétences requises devraient être déterminées pour faire en sorte que tous les membres nommés à l'avenir respectent ces exigences.

Il faut attendre de recevoir les rapports avant de procéder à la nomination.

8. APPELS D'OFFRES

Aucun

9. RAPPORTS ANNUELS/MINISTÉRIELS

Aucun

10. QUESTIONS DIVERSES

(a) Correspondance :

Aucune

11. RÉOLUTIONS

(a) Budget Transfer of Funds/*transfert de fonds budgétaire* – loader to doser/*chargeur à bulldozer*

*PROPOSÉ PAR : Robert Berry, maire de Sackville
APPUYÉ PAR : Jerome Bear, maire de Dorchester*

que le conseil d'administration de la Commission des services régionaux Sud-Est autorise un virement budgétaire d'une somme de 93 285 \$ du compte de capital n° 1645-10, Chargeur (Site), au compte de capital n° 1653-10, Bouleadozer, C et D.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. EXAMEN DES RÉGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Aucun

13. RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune

14. HUIS CLOS

Aucune

15. PROCHAINE RÉUNION

PROPOSÉ PAR : Patrick Fusk, président et représentant de DSL

APPUYÉ PAR : Jerry Gogan, maire de Petitcodiac

que la réunion prévue pour le mardi 29 juillet soit tenue le mardi 12 août à 18 h 30 à l'hôtel de ville de Moncton situé au 655, rue Main, à Moncton.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION

La consultante Aldéa Landry et le consultant Jean-Guy Vienneau donnent une présentation sur les résultats préliminaires du plan stratégique après la réception des commentaires émis pendant la réunion du 3 mai.

L'analyse a révélé les points forts, les points faibles et les défis de la commission, ce qui a permis de définir les priorités et les objectifs futurs que la Commission pourrait adopter afin de s'orienter dans la bonne voie pour être efficace et fonctionnelle.

Ils recommandent qu'un comité soit chargé de surveiller la mise en œuvre du plan stratégique et l'élaboration du plan de développement régional.

Tous les commentaires liés à cette présentation doivent être transmis à Gérard Belliveau avant le 4 juillet.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de lever la séance, le président LeBlanc partage avec les membres l'idée d'organiser une rencontre sociale. Détails à suivre.

PROPOSÉ PAR : Ronald Boudreau, président et représentant de DSL

APPUYÉ PAR : Maryse LeBlanc, mairesse de la CRBe

de lever la séance de ce soir.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La réunion ordinaire est levée vers 20 h 55.